

CADRE SUR LA STRATÉGIE D'EMBALLAGE DES FRUITS ET LÉGUMES

La sensibilisation croissante à la pollution de l'environnement par le plastique à l'échelle mondiale amène les consommateurs à exprimer de plus en plus de préoccupations concernant la surabondance du plastique, notamment l'usage unique de plastiques, dont un bon nombre a d'ailleurs fait les manchettes dans divers médias au Canada et dans le reste du monde.

En juin 2019, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Environnement au Canada ont publié la première phase du plan d'action pour mettre en œuvre une stratégie pancanadienne visant l'atteinte de zéro déchet de plastique, soit la réduction des déchets de plastique dans tout le pays. Le plan d'action décrit des mesures bien définies pour concrétiser une vision où les plastiques auront leur place

dans l'économie, mais pas dans l'environnement.

Compte tenu du rôle des provinces dans la gestion des déchets, l'annonce du Conseil canadien des ministres de l'Environnement constitue un moment décisif, car toutes les provinces se rallient ainsi à un même et unique plan d'action pour traiter de la question des déchets au pays.

L'atteinte des résultats indiqués requiert la mise en place des conditions nécessaires à la prise et à l'appui des mesures concrètes de la stratégie s'appliquant à au moins un résultat souhaité. Les conditions de réussite seront mises en place par l'entremise des trois piliers suivants, qui seront eux-mêmes composés de mesures concrètes clés précisées ci-dessous.



- L'établissement de normes afin de réduire l'utilisation de plastiques vierges et d'augmenter la teneur en matières recyclées post-consommation.
- La collaboration avec des partenaires internationaux afin d'obtenir du soutien pour répondre au problème de la pollution par le plastique au moyen de normes mondiales émergentes ou évolutives.
- La levée des ambiguïtés en établissant un ensemble de définitions communes des termes clés (« plastiques à usage unique », « recyclable », etc.).
- La recherche de normes de recyclage harmonisées pour l'ensemble des marchés et des territoires importants.
- La collaboration avec les intervenants du secteur de l'emballage afin d'élaborer des lignes directrices pour favoriser un emballage durable à la fine pointe de la technologie que les systèmes de recyclage peuvent utiliser.
- La mise en place d'une collecte continue de données sur les emballages pour fournir des données de base précises sur les emballages en plastique au Canada.
- L'élaboration d'une pratique exemplaire pour permettre une analyse efficace des options d'emballages qui prend en compte différents aspects du secteur des fruits et légumes (coûts, incidences sur le cycle de vie, etc.).



- L'amélioration de la collaboration avec la communauté du recyclage et de la gestion des déchets afin de soutenir et d'accélérer les innovations clés, les projets pilotes ou d'autres activités qui stimulent le secteur.
- Des échanges continus avec les intervenants fédéraux et provinciaux par le biais du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) afin d'obtenir des résultats à l'échelle nationale, comme des normes de recyclage harmonisées et d'autres pratiques exemplaires, dont la responsabilité élargie des producteurs (REP), laquelle garantit que les entreprises qui fabriquent des produits du plastique ou qui vendent des produits emballés avec du plastique sont responsables de leur collecte et de leur recyclage.
- L'entretien d'un dialogue continu avec les principaux intervenants en matière de politique et de réglementation afin d'assurer l'échange de conseils sur les meilleures options d'emballage de plus en plus durables à l'avenir.



- Une campagne de sensibilisation du grand public portant sur les avantages des emballages en plastique, qui fait notamment connaître les réussites du secteur canadien des fruits et légumes.
- La participation des consommateurs par la collecte d'information sur les préoccupations des consommateurs, les points de vue et les tendances générales en matière d'emballage concernant l'adoption de nouveaux emballages et le comportement connexe des consommateurs.
- Un soutien aux mesures communautaires et aux activités de science citoyenne (par exemple, Le grand nettoyage des rivages canadiens).

FEUILLE DE ROUTE EN MATIÈRE D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Ainsi, les mesures mondiales concernant l'utilisation du plastique fournissent au secteur des fruits et légumes au Canada, tout comme à celui à l'échelle mondiale en général, une occasion unique de renforcer son rôle dans l'utilisation d'emballages durables pour les fruits et légumes; elles permettent également aux intervenants chefs de file du secteur au pays de se réunir et de déterminer ce qu'ils peuvent faire de plus, ensemble, pour réduire davantage l'utilisation d'emballages en plastique inutiles ou problématiques au sein du secteur. Les éléments suivants forment la feuille de route à suivre par le secteur des fruits et légumes en vue de favoriser le changement et l'innovation.

L'EMBALLAGE : UNE TECHNOLOGIE ESSENTIELLE

L'emballage de fruits et légumes est essentiel à l'offre de fruits et légumes frais et sûrs de grande qualité toute l'année tout en réduisant simultanément au minimum les pertes alimentaires.

RÉPONSE AUX PRÉOCCUPATIONS ÉMERGENTES

Le secteur des fruits et légumes au Canada reconnaît qu'il est possible de privilégier davantage les emballages de fruits et légumes qui entraînent moins de répercussions indésirables, qui sont plus durables et qui permettent un modèle économique entièrement circulaire.

COLLABORATION ENTRE SECTEURS

Les membres du secteur des fruits et légumes au Canada – des producteurs aux épiciers – travaillent avec les producteurs de matières premières, les fabricants d'emballages et le secteur du recyclage pour atténuer les incidences environnementales des emballages de fruits et légumes.

STIMULATION DE L'INNOVATION DANS LE DOMAINE DE L'EMBALLAGE

Les innovations en matière d'emballage dirigées par le secteur permettront sensiblement d'accroître le taux de recyclage, d'éliminer les plastiques inutiles et problématiques ainsi que de réduire l'empreinte écologique totale des emballages de fruits et légumes, sans toutefois compromettre la qualité, la salubrité et l'accessibilité des fruits et légumes ni augmenter les pertes alimentaires.

APPEL AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS

Le secteur des fruits et légumes du Canada encourage tous les ordres de gouvernement à travailler en collaboration pour garantir que les programmes d'éducation et l'infrastructure nécessaires sont en place et que les plastiques, y compris les emballages de fruits et légumes, sont bien recyclés ou compostés à la fin.

MOYEN D'ALLER DE L'AVANT ENSEMBLE

Le secteur des fruits et légumes du Canada a publié une feuille de route en matière d'emballages à la fin de l'année 2019 et publiera une stratégie d'emballages en 2020 pour guider et informer les membres du secteur, les décideurs, les organismes de réglementation et les consommateurs sur la meilleure façon de réduire les incidences environnementales des emballages de fruits et légumes.

ÉCHÉANCIERS

La stratégie d'emballage des fruits et légumes sera achevée et disponible l'été de 2020. Au moment de la publication, l'objectif est d'harmoniser les mesures concrètes de la stratégie aux plans et aux priorités les plus à jour d'ECCC et du CCME en ce qui concerne l'utilisation d'emballages en plastique inutiles